

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'AIN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA  
COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DE LA DOMBES**

## Nombre de membres

En exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
<b>16</b>	<b>13</b>	<b>15 (2 pouvoirs)</b>

**Séance du 08 septembre 2022**

Date de la convocation

**02 septembre 2022**

Date d'affichage

**02 septembre 2022**L'an deux mille vingt-deux, **le huit septembre, à 8 heures 30 minutes,**

le Bureau de la Communauté de Communes de la Dombes, sur convocation du 02 septembre 2022 de la Présidente Mme Isabelle DUBOIS, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Communauté de Communes de la Dombes à Châtillon sur Chalaronne, sous la présidence de Madame Isabelle DUBOIS.

Présents :

Jean-Pierre	GRANGE	BANEINS
Patrick	MATHIAS	CHATILLON SUR CHALARONNE
Philippe	POTTIER	LE PLANTAY
Émilie	FLEURY	MIONNAY
Ludovic	LOREAU	SAINT ANDRE DE CORCY
Evelyne	ESCRIVA	SAINT ANDRE DE CORCY
Christophe	MONIER	SAINT GERMAIN SUR RENON
Dominique	PETRONE	SAINT MARCEL EN DOMBES
Jean-Paul	COURRIER	SAINT NIZIER LE DESERT
Audrey	CHEVALIER	SANDRANS
Gérard	BRANCHY	VERSAILLEUX
Isabelle	DUBOIS	VILLARS LES DOMBES
François	MARECHAL	VILLARS LES DOMBES

Objet de la délibération  
n° **D2022\_09\_09\_186**

**Demande de subvention animation  
du DOCOB Natura 2000 Dombes  
2023**

Absents :

Fabienne	BAS-DEFARGES	Pouvoir à M. Patrick MATHIAS
Michel	JACQUARD	Excusé
Stephen	GAUTIER	Pouvoir à Mme Isabelle DUBOIS

Secrétaire de séance élu : **Christophe MONIER.**

**Rapporteur : Isabelle DUBOIS**

La Communauté de Communes de la Dombes assure le portage et l'animation du site Natura 2000 de la Dombes depuis 2017. Un animateur dédié a été recruté et doit remplir les missions encadrées par la convention passée avec les services de l'Etat. En 2022, un chargé d'étude est venu appuyer l'animateur. Une répartition des tâches a été établie.

A ce titre, la CCD bénéficie d'un financement annuel dans le cadre de la mesure 7.63N du Programme de Développement Rural (PDR) Rhône-Alpes, dont la gestion est conduite par la Région Auvergne - Rhône-Alpes, en tant qu'autorité de gestion du FEADER. La demande est instruite techniquement par la DDT de l'Ain en lien avec la DREAL AURA.

Pour y accéder, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2023, la CCD est appelée à déposer, avant le 15 septembre 2022, un dossier de demande de financement comprenant : une partie du salaire de P.Lévisse (0.5 ETP), animateur, de celui de T.Bazire (0.7 ETP), chargé d'études, ainsi que le financement d'un stage. Le financement permettra d'assurer les missions prioritaires de veille, de sensibilisation, de conseil auprès des acteurs locaux et de montage d'actions en faveur des espèces et habitats naturels du site.

Dans le cadre de cette mesure le financement couvre 100% des dépenses présentées par la CCD (50% Etat, 50 % FEADER).

Dépenses	Montant total	Montant subvention (Etat, FEADER)
Salaires (Animateur 0.6 ETP + chargé d'étude 0.5 ETP)	44 500 €	100 %
Stage	3 000 €	
Frais indirects	7 575 €	
<b>TOTAL</b>	<b>55 075 €</b>	

Il est proposé au Bureau communautaire :

- D'approuver le dépôt d'un dossier de demande de financement pour l'animation du DOCOB (Document d'objectifs) du site NATURA 2000 de la Dombes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2023, dans le cadre de la mesure 7.63N du Programme de Développement Rural (PDR) Rhône-Alpes,
- D'autoriser Madame la Présidente à signer tout document relatif à ce dossier d'un montant de l'ordre de 55 000 €.

**Le Bureau**

après en avoir délibéré décide, à l'unanimité :

- **D'approuver** le dépôt d'un dossier de demande de financement pour l'animation du DOCOB (Document d'objectifs) du site NATURA 2000 de la Dombes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2023, dans le cadre de la mesure 7.63N du Programme de Développement Rural (PDR) Rhône-Alpes,
- **D'autoriser** Madame la Présidente à signer tout document relatif à ce dossier d'un montant de l'ordre de 55 000 €.

Ainsi fait et délibéré, le 08 septembre 2022

La Présidente de la Communauté de

Communes de la Dombes,

Isabelle DUBOIS

